2024-06

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DU GARD

ARRONDISSEMENT : LE VIGAN

EXTRAIT DE LA DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-SAUVEUR-CAMPRIEU

Nombre de conseillers en exercice : 08

présents : 06

votants : 07

L'an deux mille vingt-quatre
Le cinq avril
Le Conseil Municipal de la commune de Saint-Sauveur-Camprieu (Gard)
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie,
Sous la présidence de Madame Nicole AMASSE, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 29/03/2024

PRÉSENTS : MMES/MM : Nicole AMASSE, Marion CHOQUET, Philippe BARNAUD, Fabien ARJAILLES, Christine NIEL, Roger RODRIGUEZ.

ABSENTS : MMES Florence MAURIN, Romane MINIOU.

PROCURATION : MME Romane MINIOU à MME Marion CHOQUET

Le Conseil Municipal nomme Madame BASTIDE Viviane pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

OBJET : APPROBATION ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2023
BUDGET PRINCIPAL M14

Madame Le Maire cède la présidence à Monsieur Fabien ARJAILLES, conseiller municipal, délégué aux finances qui rappelle que le compte de gestion est un document élaboré par le comptable public qui retrace l'ensemble des opérations budgétaires en dépenses et en recettes pour l'année écoulée. Il est soumis à l'approbation du Conseil Municipal qui peut ainsi constater la stricte concordance de celui-ci avec le compte administratif présenté.

Il informe l'assemblée municipale que l'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2023 a été réalisée par l'inspectrice principale des finances publiques en poste à QUISSAC et que le compte de gestion (M14 – Budget principal) établi par cette dernière est conforme au compte administratif de la commune (M14 – Budget principal).

Vu l'article L2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion ;

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du maire et du compte de gestion de l'inspectrice principale des finances publiques, Monsieur Fabien ARJAILLES demande au Conseil Municipal de l'approuver.

.../...

2024-06

Ayant entendu l'exposé de Monsieur Fabien ARJAILLES, délégué aux finances,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
(Par 7 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention)

DÉCIDE :

➢ D'APPROUVER le compte de gestion pour l'exercice 2023 du Budget Principal (M14) dont le résultat global s'élève à 565 155.60 €, établi par l'inspectrice principale des finances publiques et visé et certifié par l'ordonnateur.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an susdits.

La secrétaire de séance
Viviane BASTIDE

Le Maire
Nicole AMASSE

MAIRIE DE ST-SAUVEUR-CAMPRIEU (GARD)

⇨ Transmis à la Préfecture, le 12/04/2024
⇨ Reçu par la Préfecture, le
⇨ Retour en Mairie, le 29 AVR. 2024
⇨ Affiché le 29 AVR. 2024

PRÉFECTURE DU GARD
Reçu le
15 AVR. 2024
Bureau du Courrier

Mme. Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 030021 NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC SUD CEVENNES ETABLISSEMENT : SAINT SAUVEUR CAMPRIEU

Résultats budgétaires de l'exercice

Exercice 2023

71500 - SAINT SAUVEUR CAMPRIEU

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 052 828,53	1 265 186,26	2 318 014,79
Titres de recette émis (b)	574 316,74	798 110,97	1 372 427,71
Réductions de titres (c)		760,00	760,00
Recettes nettes (d = b - c)	574 316,74	797 350,97	1 371 667,71
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 052 828,53	1 265 186,26	2 318 014,79
Mandats émis (f)	371 760,73	669 447,75	1 041 208,48
Annulations de mandats (g)	2 208,14		2 208,14
Depenses nettes (h = f - g)	369 552,59	669 447,75	1 039 000,34
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	204 764,15	127 903,22	332 667,37
(h - d) Déficit			

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 030021 NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC SUD CEVENNES ETABLISSEMENT : SAINT SAUVEUR CAMPRIEU

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

Exercice 2023

71500 - SAINT SAUVEUR CAMPRIEU

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal					
Investissement	-156 002,82		204 764,15	-119 275,21	-70 513,88
Fonctionnement	776 253,22	407 121,46	127 903,22	138 634,50	635 669,48
TOTAL I	620 250,40	407 121,46	332 667,37	19 359,29	565 155,60
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
71502-SCE EAU ST SAUVEUR CAMPRIEU					
Investissement	-119 275,21			119 275,21	
Fonctionnement	138 634,50			-138 634,50	
Sous-Total	19 359,29			-19 359,29	
71503-CG E-ASST ST-SAUVEUR-CAMPRIEU					
Investissement					

INTEGRATION BA EAU PAR OPERATIONS NON-BUDGETAIRES.

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 030021

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC SUD CEVENNES

ETABLISSEMENT : SAINT SAUVEUR CAMPRIEU

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

Exercice 2023

71500 - SAINT SAUVEUR CAMPRIEU

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
			106,30		106,30
Fonctionnement			106,30		106,30
Sous-Total			106,30	-19 359,29	106,30
TOTAL III	19 359,29		332 773,67		565 261,90
TOTAL I + II + III	639 609,69	407 121,46			